



Rapport financier 2023

Rapport  
—  
sur la situation  
—  
financière 2023.  
—

**tSM**

—  
Compagnie d'Assurances  
depuis 1921  
—

## Sommaire

Rapport de révision	02
Bilan et compte de résultat	04
Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes	08
Activité de l'entreprise	14
Résultats de l'entreprise	17
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	24
Profil de risque	29
Evaluation	32
Gestion du capital	36
Solvabilité	40
Adresses	42

## Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de TSM Compagnie d'Assurances,

Société coopérative

La Chaux-de-Fonds

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative (la coopérative), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 8 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne  
Téléphone : +41 58 792 81 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la coopérative.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la coopérative à cesser son exploitation.

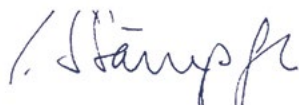
Nous communiquons à l'Administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition de répartition du bénéfice (page 7) sont conformes à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Michael Stämpfli  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Magali Zimmermann  
Experte-révisseuse agréée

Lausanne, le 30 avril 2024



TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale



Rapport financier 2023

Bilan

---

et résultat 2023

---



# Bilan au 31 décembre

(avant répartition)

		2023	2022
	Annexe	CHF	CHF
<b>Actif</b>			
Biens immobiliers		12'197'000	12'382'000
Participations	1	1'952'428	2'325'000
Titres à revenu fixe		14'950'765	14'366'931
Hypothèques		1'221'577	1'215'467
Actions		1'907'138	1'857'338
Autres placements		5'984'216	5'373'173
<b>Placements</b>		<b>38'213'124</b>	<b>37'519'909</b>
Créances sur instruments financiers dérivés		140'806	143'960
Liquidités		25'446'407	16'644'583
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	9'691'170	10'268'681
Immobilisations corporelles		338'613	407'081
Frais d'acquisition, différés, activés, non encore amortis		2'919'000	756'000
Créances nées d'opérations d'assurance	2, 7	3'686'219	3'470'569
Autres créances		1'256'377	1'206'789
Comptes de régularisation	3	296'879	78'542
<b>Total des actifs</b>		<b>81'988'595</b>	<b>70'496'114</b>
<b>Passif</b>			
Provisions techniques	4	43'019'651	24'954'506
Dettes liées à des instruments de taux	8	4'314'400	4'464'400
Dettes nées d'opérations d'assurance	5, 7	6'215'630	15'869'957
Autres passifs		1'704'393	593'475
Comptes de régularisation	6	770'115	843'035
<b>Total des provisions et dettes externes</b>		<b>56'024'189</b>	<b>46'725'373</b>
Capital de garantie		8'000'000	8'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		4'000'000	4'000'000
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000	10'000'000
Bénéfice au bilan		3'964'406	1'770'741
<b>Total des fonds propres</b>	<b>9</b>	<b>25'964'406</b>	<b>23'770'741</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>81'988'595</b>	<b>70'496'114</b>



# Compte de résultat

(pour la période du 1er janvier au 31 décembre)

		2023	2022
	Annexe	CHF	CHF
Primes brutes		64'788'223	38'178'870
Primes brutes cédées aux réassureurs		-22'673'878	-17'458'311
Primes pour propre compte		42'114'345	20'720'558
Variation report de primes	10	-15'132'370	-1'204'662
Variation report de primes - part des réassureurs	10	337'493	-144'171
Variation report de primes pour propre compte	10	-14'794'877	-1'348'834
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>27'319'469</b>	<b>19'371'725</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		424'423	344'710
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>		<b>27'743'892</b>	<b>19'716'435</b>
Charges des sinistres : montants payés bruts		16'468'455	14'791'132
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-7'525'941	-10'269'241
Charges des sinistres payés pour propre compte		8'942'513	4'521'892
Variation des provisions techniques	10	1'561'570	3'668'165
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	10	915'004	-3'139'317
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	2'476'574	528'847
<b>Charge des sinistres pour propre compte</b>		<b>-11'419'088</b>	<b>-5'050'739</b>
Frais d'acquisition et de gestion	11, 12, 13	18'028'895	15'135'147
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		-1'918'883	-1'678'214
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-16'110'012</b>	<b>-13'456'933</b>
Autres charges techniques pour propre compte		-148'919	-65'695
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>		<b>-27'678'018</b>	<b>-18'573'368</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>65'873</b>	<b>1'143'067</b>
Produits des placements	14	4'207'570	2'409'804
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-1'867'295	-2'612'888
<b>Résultat des placements</b>		<b>2'340'275</b>	<b>-203'084</b>
Autres produits financiers		0	11'518
Autres charges financières		-20'577	-21'188
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2'385'571</b>	<b>930'312</b>
Impôts directs		-191'906	-144'106
<b>Résultat d'exercice</b>		<b>2'193'665</b>	<b>786'207</b>



Rapport financier 2023

Informations  

---

détaillées relatives  

---

aux comptes  

---

## 1. Liste des participations

Participations	Siège	Part du capital en milliers de CHF		Voix en %	
		31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Inno Cap Insurance Ltd	Guernsey	250.0	250.0	100.00	100.00
AutoMate Insurance AG	Zürich	43.5	85.2	34.82	68.16

## 2. Créances nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les preneurs d'assurance	2'793	2'125
Créances sur les agents et intermédiaires	11	17
Créances sur les entreprises d'assurance	882	1'328
<b>Total</b>	<b>3'686</b>	<b>3'471</b>

## 3. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Intérêts courus sur les placements de capitaux	100	74
Autres actifs de régularisation	197	4
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>79</b>

## 4. Provisions techniques

en milliers de CHF	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Report de primes	19'959	4'826	2'834	2'497	17'125	2'330
Provision pour sinistres en cours	17'366	17'172	5'779	7'427	11'587	9'746
Autres provisions techniques	3'728	2'360	1'078	345	2'650	2'015
Provision pour parts d'excédents	1'967	596	0	0	1'967	596
<b>Total</b>	<b>43'020</b>	<b>24'955</b>	<b>9'691</b>	<b>10'269</b>	<b>33'328</b>	<b>14'686</b>

## 5. Dettes nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Dettes envers les preneurs d'assurance	3'471	13'286
Dettes envers les agents et intermédiaires	337	285
Dettes envers les entreprises d'assurance	2'408	2'299
<b>Total</b>	<b>6'216</b>	<b>15'870</b>

## 6. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Provision pour impôts	50	0
Autres passifs de régularisation	720	843
<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>843</b>

## 7. Créances et dettes envers des parties liées

en milliers de CHF	Tiers		Parties liées		Total	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Créances nées d'opérations d'assurance	3'686	3'471	0	0	<b>3'686</b>	<b>3'471</b>
Autres créances	288	359	968	848	<b>1'256</b>	<b>1'207</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance	-4'876	-14'364	-1'339	-1'506	<b>-6'216</b>	<b>-15'870</b>
Autres passifs	-1'694	-593	-11	-0	<b>-1'704</b>	<b>-593</b>

(si positif, solde en faveur de TSM)

## 8. Dettes liées à des instruments de taux

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Dettes à moins de cinq ans	0	0
Dettes à plus de cinq ans	4'314	4'464
<b>Total</b>	<b>4'314</b>	<b>4'464</b>

## 9. Présentation de l'état des capitaux propres

en milliers de CHF	Capital de garantie	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Bénéfice reporté	Total
Capitaux propres au 01.01.2022	8'000	4'000	10'000	985	<b>22'985</b>
Résultat d'exercice 2022				786	<b>786</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>	<b>8'000</b>	<b>4'000</b>	<b>10'000</b>	<b>1'771</b>	<b>23'771</b>
Résultat d'exercice 2023				2'194	<b>2'194</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>8'000</b>	<b>4'000</b>	<b>10'000</b>	<b>3'964</b>	<b>25'964</b>

Une protection  
sur-mesure pour  
vos marchandises.



## 10. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
en milliers de CHF						
Variation du report de primes	15'132	1'205	337	-144	14'795	1'349
Variation des provisions techniques	1'562	3'668	-915	3'139	2'477	529
Variation des parts d'excédents	1'371	-8	0	0	1'371	-8
<b>Total</b>	<b>18'065</b>	<b>4'865</b>	<b>-578</b>	<b>2'995</b>	<b>18'643</b>	<b>1'870</b>

Dans le compte de résultat, la variation des parts d'excédents est portée en diminution des primes brutes.

## 11. Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2023	31.12.2022
en milliers de CHF		
Prestations en matière de révision	194	148
Autres prestations de services	0	0
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>148</b>

## 12. Charges de personnel

	31.12.2023	31.12.2022
en milliers de CHF		
<b>Charges de personnel</b>	<b>8'007</b>	<b>8'227</b>

## 13. Amortissement des immobilisations corporelles

	31.12.2023	31.12.2022
en milliers de CHF		
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>139</b>	<b>157</b>

## 14. Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	328	313	0	0	0	0	328	313
Participations	0	0	0	0	2'127	0	2'127	0
Titres à revenu fixe	236	180	333	434	15	163	584	777
Hypothèques	12	12	0	0	0	0	12	12
Actions	115	83	0	0	0	0	115	83
Autres placements	87	77	698	449	255	699	1'041	1'225
<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>665</b>	<b>1'031</b>	<b>883</b>	<b>2'398</b>	<b>862</b>	<b>4'208</b>	<b>2'410</b>

## 15. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	175	131	185	185	0	0	360	316
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	56	60	576	741	11	23	643	823
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions	0	0	0	10	0	0	0	10
Autres placements	37	33	410	856	418	576	864	1'464
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>223</b>	<b>1'171</b>	<b>1'792</b>	<b>429</b>	<b>598</b>	<b>1'867</b>	<b>2'613</b>

## 16. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
<b>Gages immobiliers</b>	<b>5'000</b>	<b>5'000</b>

## 17. Dettes envers l'institution de prévoyance

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
<b>Fondation BCV 2<sup>ème</sup> pilier</b> (si positif, solde en faveur de TSM)	<b>27</b>	<b>60</b>

## 18. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 100.

## 19. Évènement important

Aucun événement important n'est à relever.



Rapport financier 2023

# Activité de l'entreprise



## Management summary<sup>15</sup>

---

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de l'évolution favorable des affaires depuis la sortie en 2021 de la crise sanitaire causée par le Covid-19. De plus, le niveau de primes est cette année renforcé par le déploiement d'une nouvelle branche et affiche une progression de 70%.

La branche Transport continue de bénéficier de la bonne forme du secteur horloger, l'élévation du niveau d'activité des clients historiques a favorisé l'augmentation de l'encaissement de primes. L'acquisition de nouvelles affaires a renforcé ce phénomène conjoncturel.

La branche Assistance s'est bien comportée pour une deuxième année consécutive. Puisqu'elle a été plus fortement impactée par la crise sanitaire du Covid-19, il faut donc encore compter sur une progression des primes encaissées pour atteindre les objectifs fixés.

La branche Automobile se développe bien, principalement grâce à la plateforme internet de souscription « AutoMate ». Il s'agit parallèlement de veiller à un meilleur niveau de sinistralité, des mesures fortes ont déjà été mises en œuvre dans ce sens. Cette branche continuera de faire l'objet d'analyses continues afin de poursuivre dans cette voie.

Le constat et les attentes de la branche Risques spéciaux sont à l'image de ceux de la branche Assistance, avec en 2023 une confirmation du rebond de l'encaissement de primes constaté en 2022.

La branche Cautionnement présente un recul contenu du volume de primes du fait du surcroît de prudence à la souscription depuis l'automne 2022. La situation internationale globale n'est en effet pas propice à plus d'un niveau et inspire à la prudence.

Avec la nouvelle branche Garantie All Risk active depuis le début de l'année 2023, TSM a mis au point un produit innovant et exclusif pour une marque horlogère de premier plan. Cette marque est dorénavant en mesure de proposer à ses clients une couverture contre tout risque pouvant survenir au-delà de la technique horlogère garantie et assumée comme toujours par elle-même.

Côté sinistralité, la branche Transport a retrouvé en 2023 un niveau favorable conforme à son historique. En revanche, la branche Automobile présente toujours un rapport « sinistres à primes » insatisfaisant. Sous le coup d'analyses continues, cette branche sera comme en 2023 l'objet de mesures visant à améliorer la situation.

A relever encore la bonne maîtrise des frais d'acquisition et de gestion. Les premiers sont en augmentation du fait de la progression de l'encaissement de primes, les seconds sont contenus car ils augmentent dans une proportion moindre que ces dernières. C'est l'un des objectifs majeurs du management de TSM que d'optimiser les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Ces différents éléments ont conduit à un bénéfice d'exercice 2023 de CHF 2.19 millions, contre CHF 786'207 en 2022.

La composition du Conseil d'administration n'a pas connu de changement en 2023

Le profil de risque de TSM n'a pas connu de changements fondamentaux.

Les placements de capitaux à la valeur statutaire se sont maintenus en 2023.

Consécutivement en 2022 et en 2023, un client a réglé 2 primes importantes ce qui a nettement augmenté le niveau des liquidités.

C'est enfin l'augmentation des frais d'acquisition différés/activés qui contribue à l'augmentation globale de l'actif de CHF 11.49 millions.

Au passif, cette variation globale est due à l'augmentation des provisions techniques réduite de la diminution des dettes nées d'opérations d'assurance.

Au niveau des fonds propres, compte tenu du bénéfice d'exercice de CHF 2.19 millions, le bénéfice au bilan se monte désormais à CHF 3.96 millions, et les fonds propres à CHF 25.96 millions.

La situation de solvabilité a connu quelques changements également. Le capital porteur de risque s'est apprécié de CHF 2.86 millions à CHF 35.1 millions, en raison d'une augmentation des engagements d'assurance (+ CHF 18.3 millions) compensée partiellement par une baisse des autres engagements et un accroissement des actifs, principalement des liquidités. De son côté, le capital cible s'est accru de CHF 7.7 millions à CHF 22.2 millions, en raison d'augmentations du risque d'assurance, du risque de crédit.

En finalité, le quotient SST se fixe à 161.7 %.

## Stratégie et objectifs<sup>19</sup>

---

Chez TSM, le client n'a pas à s'adapter à un système. C'est l'assureur qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque cas. Depuis toujours, TSM privilégie une relation empreinte d'humanité et de dialogue, afin de développer un service réellement sur mesure. Cela dans la transparence vis-à-vis du client, mais avec la confidentialité requise à l'égard de l'extérieur.

Depuis sa création sur le terreau de l'horlogerie, notre compagnie a acquis une expertise, un savoir-faire et une compétence uniques dans l'assurance Transport, avant d'élargir, depuis quelques années, sa palette de prestations aux Risques spéciaux. TSM bénéficie désormais d'une véritable vocation pour les marchés à haut niveau d'exigences.

La maîtrise des risques est notre métier, avec une approche professionnellement très pointue, mais d'esprit artisanal. Cette philosophie, TSM la met au service de ses clients en apportant un soin tout particulier à l'élaboration d'une réponse aussi flexible qu'efficace. TSM mise sur la confiance réciproque dans la relation client-assureur, la souplesse dans l'approche des problèmes, la rigueur dans l'action à mener.

TSM est aujourd'hui active dans la couverture des risques Transport, Assistance, Automobile, Risques spéciaux et Cautionnement, ainsi que Garantie All Risk depuis cette année. Pour ce faire, elle dispose de tous les agréments FINMA de la branche non-vie, à l'exception de la maladie et de l'assurance crédit.

La majorité de la clientèle de TSM est composée d'entreprises ou d'associations.

TSM est une société coopérative et indépendante.

Il n'existe pas de parts sociales.

TSM dispose d'agences à Genève, Bussigny et Zurich qui n'ont pas le statut de succursales.

L'organe de révision externe est PriceWaterhouseCoopers AG. Son réviseur responsable est Monsieur Michael Staempfli.

Lors de l'année 2023, aucun évènement particulier n'est à relever.



Rapport financier 2023

# Résultat de l'entreprise



## Primes

---

### L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN 2023 ATTEINT CHF 64.79 MILLIONS.

L'évolution de l'encaissement de primes affiche une franche progression avec une augmentation de 70% en 2023.

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de l'évolution favorable des affaires depuis la sortie en 2021 de la crise sanitaire causée par le Covid-19. De plus, le niveau de primes est cette année renforcé par le déploiement d'une nouvelle branche.

Les performances enregistrées ont varié selon les branches :

- **Transport** – La branche historique et principale de TSM compte bon nombre de sociétés du secteur horloger, aussi bien des marques de montres que des fournisseurs ou des sous-traitants.  
C'est donc naturellement que TSM a vu l'encaissement de primes évoluer positivement du fait de la bonne marche du secteur horloger. En complément, l'acquisition de nouvelles affaires également dans d'autres secteurs économiques renforce ce phénomène conjoncturel.
- **Assistance** – La crise sanitaire du Covid-19 avait frappé la branche de plein fouet avec sa très forte réduction des voyages d'affaires.  
L'année 2022 avait affiché une bonne progression du volume de primes, l'année 2023 fait aussi bien. Les attentes restent toutefois élevées tant la branche avait souffert durant la crise. Les affaires conclues depuis, ainsi que les dossiers en cours, autorisent à l'optimisme.
- **Automobile** – La branche poursuit sa bonne progression, tant avec les véhicules de collection qu'avec les véhicules modernes.  
La souscription digitale de ces derniers se fait en masse via la plateforme internet « AutoMate ». Celle-ci permet le développement soutenu du portefeuille année après année. A noter que TSM a conclu un nouveau partenariat avec Visana qui y propose dorénavant, en son propre nom, l'assurance véhicules à sa clientèle.  
La progression générée par les véhicules de collection reste moins marquée, cela est dû à la nature même de ces véhicules d'exception. Mais même dans une mesure moindre, le produit « Classic Wheels » affiche un résultat positif dans la continuité.
- **Risques spéciaux** – A l'image de l'Assistance, cette branche avait elle aussi souffert plus que de mesure de la crise sanitaire causée par le Covid-19. En effet, la non tenue d'événements en avait été une autre caractéristique.  
Aujourd'hui, le constat est positif. Tout comme pour la branche Assistance, l'année 2023 en Risques spéciaux affiche une bonne progression du volume de primes en confirmation d'une année 2022 de reprise. Ici aussi, TSM compte sur une continuité dans l'évolution favorable des affaires, en misant en partie sur la souscription digitalisée.
- **Cautionnement** – Les maîtres mots de cette branche sont et resteront: politique prudente et souscription soignée.  
Pour rappel, TSM avait décidé à l'automne 2022 d'opter pour un surcroît de prudence à la souscription dans le but de limiter son exposition, compte tenu de la situation internationale globale préoccupante à plus d'un niveau. Comme attendu, cela a eu pour effet un retrait contenu du volume de primes. Toutefois, la capacité de TSM à répondre aux besoins de ses clients avec des solutions spécifiques et innovantes atténue ce phénomène.

- **Garantie All Risk** – Il s'agit de la nouvelle branche active dès le début de l'année 2023 au terme de la mise au point d'un produit innovant et exclusif pour le compte d'une marque horlogère de tout premier plan.  
Cette marque est dorénavant en mesure de proposer à ses clients une couverture contre tout risque pouvant survenir au-delà de la technique horlogère garantie et assumée comme toujours par elle-même.

Enfin, quant aux partenariats de TSM avec La Mobilière, la Vaudoise et la Generali, auxquels vient désormais s'ajouter Visana, ils sont actifs à la satisfaction de chaque partie. Parallèlement, TSM a travaillé en 2023 à développer un nouveau partenariat qui s'est concrétisé en ce début d'année 2024.

## Frais d'acquisition et de gestion

---

La hausse importante de l'encaissement de primes conduit inévitablement à l'augmentation des frais d'acquisition, dont une partie de la rémunération de l'équipe commerciale et les commissions des courtiers font partie.

Pour le reste, les frais de gestion ont été contenus, ne présentant qu'une faible augmentation. Leur valeur relative ramenée à l'encaissement de primes est par conséquent en diminution. Ils incluent toujours des coûts de mise en conformité importants, ainsi que les frais de modernisation continue de notre applicatif central de toute la gestion d'assurance.

## Sinistres

---

### LES INDEMNITÉS VERSÉES EN 2023 ATTEIGNENT CHF 16.47 MILLIONS.

Le développement global du portefeuille a inévitablement un effet sur les sinistres pris en charge qui affichent une progression de 11% en 2023.

En Transport, après une année 2022 qui avait enregistré quelques cas d'un montant important, l'année 2023 revient à un niveau favorable conforme à l'historique de cette branche. TSM est en effet traditionnellement en-dessous des normes du marché.

La branche Automobile affiche toujours un niveau de sinistralité insatisfaisant. La forte progression du portefeuille obtenue via la plateforme internet de souscription « AutoMate » en est à l'origine. Cet état de fait est renforcé par les sinistres dus aux intempéries, ainsi que par l'augmentation des coûts de réparation en partie causée par l'inflation. Différentes mesures fortes ont été prises en 2023 pour améliorer la situation, de telles actions seront désormais régulièrement mises en œuvre sur la base d'analyses continues.

Pour le reste, les autres branches ont enregistré un niveau de sinistralité habituel avec des rapports « sinistres à primes » satisfaisants.

Rapport sur la situation financière: TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

	Total		Affaires directes en Suisse			
			Accident		Véhicule à moteur	
en milliers de CHF	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	38'178.87	64'788.22	341.73	459.41	9'723.27	11'233.53
Primes brutes cédées aux réassureurs	-17'458.31	-22'673.88	-93.67	-135.48	-5'744.66	-7'953.78
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	20'720.56	42'114.35	248.07	323.93	3'978.61	3'279.75
Variations des reports de primes	-1'204.66	-15'132.37	-1.48	-0.91	-775.05	-436.66
Variations des reports de primes: part des réassureurs	-144.17	337.49	0.86	-0.32	167.68	283.87
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	19'371.73	27'319.47	247.44	322.69	3'371.24	3'126.97
Autres produits de l'activité d'assurance	344.71	424.42	-	-0.10	0.36	-10.41
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	19'716.44	27'743.89	247.44	322.59	3'371.60	3'116.56
Charges des sinistres: montants payés bruts	-14'791.13	-16'468.45	-	-	-7'146.77	-9'848.36
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	10'269.24	7'525.94	-	-	5'390.32	6'192.97
Variations des provisions techniques	-3'668.16	-1'561.57	-2.41	-48.20	-2'408.33	-1'748.69
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	3'139.32	-915.00	-	30.81	1'815.48	316.18
<b>Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	-5'050.74	-11'419.09	-2.41	-17.40	-2'349.30	-5'087.91
Frais d'acquisition et de gestion	-15'135.15	-18'028.90	-263.79	-300.80	-3'446.74	-4'436.94
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	1'678.22	1'918.88	11.91	18.69	871.55	1'239.37
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-13'456.93	-16'110.01	-251.88	-282.11	-2'575.20	-3'197.58
Autres charges techniques pour propre compte	-65.70	-148.92	-	-	-	-148.92
<b>Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>	-18'573.37	-27'678.02	-254.28	-299.51	-4'924.50	-8'434.40
Produits des placements	2'409.80	2'080.14	-	-	-	-
Charges financières et frais de gestion des placements	-2'550.01	-1'806.86	-	-	-	-
<b>Résultat des placements (20 + 21)</b>	-140.21	273.28	-	-	-	-
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	2'127.43	-	-	-	-
Autres produits financiers	11.52	-	-	-	-	-
Autres charges financières	-21.19	-20.58	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	993.20	2'446.00	-	-	-	-
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-62.88	-60.43	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-
Produits / charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	930.32	2'385.57	-	-	-	-
Impôts directs	-144.11	-191.91	-	-	-	-
Bénéfice / perte (31 + 32)	786.21	2'193.67	-	-	-	-



INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES 30 ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31 ET COMMENTAIRES SUR LES RENSEIGNEMENTS 32.

## Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	328	313	0	0	0	0	<b>328</b>	<b>313</b>
Participations	0	0	0	0	2'127	0	<b>2'127</b>	<b>0</b>
Titres à revenu fixe	236	180	333	434	15	163	<b>584</b>	<b>777</b>
Hypothèques	12	12	0	0	0	0	<b>12</b>	<b>12</b>
Actions	115	83	0	0	0	0	<b>115</b>	<b>83</b>
Autres placements	87	77	698	449	255	699	<b>1'041</b>	<b>1'225</b>
<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>665</b>	<b>1'031</b>	<b>883</b>	<b>2'398</b>	<b>862</b>	<b>4'208</b>	<b>2'410</b>

## Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	175	131	185	185	0	0	<b>360</b>	<b>316</b>
Participations	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres à revenu fixe	56	60	576	741	11	23	<b>643</b>	<b>823</b>
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>
Actions	0	0	0	10	0	0	<b>0</b>	<b>10</b>
Autres placements	37	33	410	856	418	576	<b>864</b>	<b>1'464</b>
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>223</b>	<b>1'171</b>	<b>1'792</b>	<b>429</b>	<b>598</b>	<b>1'867</b>	<b>2'613</b>



## Revenus des capitaux


---

Les produits des placements se montent à un total de CHF 4.21 millions, il est à relever que :

- Les revenus directs et les plus-values réalisées se montent à CHF 3.18 millions, alors que les plus-values latentes atteignent CHF 1.03 million.
- Les revenus directs incluent la location à des tiers d'une partie de l'immeuble occupé par le siège de TSM. Le potentiel de l'état locatif s'amenuise puisque l'entier des locaux sera occupé dès le début de l'année 2024.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à un total de CHF 1.87 millions. Ce poste comprend encore une part plus importante qu'à l'accoutumée de moins-values latentes du fait de l'instabilité des marchés financiers. Les frais de gestion des placements sont eux restés stables.

Le résultat net des placements se monte à CHF 2.34 Mio.



La réussite d'une  
entreprise est une  
alchimie bien subtile.



Rapport financier 2023

Gouvernance  

---

d'entreprise  

---

et gestion des risques  

---

## Composition de la direction <sup>35</sup>



De gauche à droite et de haut en bas:

Martin Geser

Frédéric Juillerat

Philippe Gozel

Romain Joray

Frédéric Morel

## Comité de direction

---

La gestion des risques constitue l'essence même des activités d'un assureur. Chez TSM, la maîtrise du risque fait partie intégrante du modèle d'affaires, propre à une coopérative à taille humaine. Le fractionnement des responsabilités et des activités est limité, tant par la taille de la compagnie que par un organigramme particulièrement plat. Les responsables des branches chez TSM sont tous des spécialistes expérimentés ; ils sont en contact direct avec les membres de la direction en amont, et avec les collaborateurs du front en aval. L'ensemble du personnel et des cadres collabore étroitement au quotidien, ce qui constitue une des meilleures garanties pour réduire les risques.

Pour renforcer ces caractéristiques intrinsèques, plusieurs organes et fonctions contribuent spécifiquement à gérer les risques de manière optimale et conformément aux exigences légales propres à la branche.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <sup>35</sup>

Nathalie Tissot | Présidente | La Chaux-de-Fonds

Serge Morelli | Vice-président | Paris

Manuela Surdez | La Chaux-de-Fonds

Yves Mathys | St-Imier

Stefan Bichsel | Courtepin

## Le conseil d'administration

---

Le conseil d'administration est constitué de personnalités aux profils complémentaires, dont l'indépendance face à la société est avérée, qui travaillent sur la base d'un règlement d'organisation qui régit la fréquence des séances, les compétences et les délégations, ainsi que les principes de rémunération de la Direction.

Le conseil définit les grandes lignes en matière de risques et l'appétence aux risques. Il fixe les principes de base d'un système de contrôle interne, dont la mise en œuvre est déléguée à la Direction. Le comité de gestion des risques et contrôle interne peut rapporter directement et de manière indépendante au conseil d'administration s'il le juge nécessaire.

Le conseil d'administration nomme aussi un comité de placement, s'entretient, au moins une fois par année hors présence de la direction, avec l'organe de révision externe et reçoit son rapport.



## Le Comité de placement

Le Conseil d'administration délègue au comité de placement qu'il a institué, la responsabilité stratégique de la gestion des fonds de la Compagnie. Ce comité est composé du Directeur, du responsable des finances et de membres ou de représentants du Conseil d'administration. Il peut s'adjoindre les services de conseillers financiers professionnels externes, à titre consultatif exclusivement. Les décisions du comité de placement se prennent à l'unanimité, sur la base d'un règlement ad hoc validé par le Conseil d'administration

## L'actuaire responsable

L'actuaire responsable qui est mandaté par la compagnie veille à ce que la fortune liée et la solvabilité soient conformes aux dispositions légales. Il contrôle notamment que les provisions techniques soient suffisantes et que les bases techniques adéquates soient utilisées en matière de souscription. Il rapporte périodiquement à la Direction et signale tout écart le cas échéant.

## Le Comité de Direction

Le comité de Direction endosse la responsabilité du Risk Management. La constitution du comité de Direction et ses principes de fonctionnement sont fixés par le Conseil d'administration, qui émet également les lignes générales qu'il doit appliquer en matière d'appétence aux risques. Le Comité de Direction identifie et pondère les risques stratégiques, et veille à ce que les mesures adéquates soient déployées pour réduire, éviter, transférer ou encore pallier à ces risques. Dans cette mission, le Comité de Direction collabore avec le comité de gestion des risques et contrôle interne, qui documente la gestion des risques de la société, en y intégrant les risques opérationnels. Le responsable de la compliance siège également aux séances du comité de Direction traitant des risques, et peut rapporter toute irrégularité ou carence à ce sujet directement au Conseil d'administration.

## Le comité de gestion des risques et contrôle interne

Le Système de contrôle interne vise à garantir la gestion adéquate des risques, à réaliser la stratégie définie, à assurer le fonctionnement correct des processus opérationnels, et à préserver les actifs de la société en identifiant les risques.

Dans ce but, il cherche à limiter et à éviter les risques, notamment les erreurs et les irrégularités. Il contribue à un monitoring fiable et ponctuel. Il veille à la conformité des opérations du point de vue légal et par rapport aux règles internes. Le SCI s'appuie sur le progiciel Sharepoint: Le SCI est piloté par un comité et ses activités se basent sur un règlement explicite approuvé par le Conseil d'administration. Le comité de gestion des risques et contrôle interne émet ses rapports de manière indépendante au Conseil d'administration en cas d'irrégularités, notamment.

## L'organe de révision externe

L'organe de révision externe audite les comptes de la société et émet un rapport à ce sujet, remis aux parties prenantes concernées. Il s'assure aussi de l'existence et du fonctionnement correct du SCI en relation avec les exigences de la FINMA. L'organe de révision rapporte au Conseil d'administration, à l'assemblée générale et à la FINMA.

## Le responsable compliance

Le responsable compliance veille à ce que la Direction et les responsables des différents processus-clés en matière de risque appliquent les règlements internes et les règles légales auxquelles la société est soumise. Il organise la veille légale et la communication interne à ce sujet, avec le soutien du Comité de Direction et du Comité de gestion des risques et contrôle interne. Le responsable compliance a toute liberté de reporter d'éventuelles irrégularités ou carences à ce sujet au Conseil d'administration. (Cette fonction est pleinement opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018).

## La révision interne

Le réviseur interne est responsable de la mise en place d'une organisation adéquate de la révision interne. Il incombe au responsable de la révision interne de faire vérifier l'adéquation de l'organisation interne (y compris l'informatique), de la gestion des risques et du système de contrôle interne, par des auditeurs dûment qualifiés.

## Le responsable de la fonction gestion des risques (Risk Manager)

Le Risk Manager est responsable du développement des méthodes et processus permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de réduire et de contrôler les risques de la société. Il lui incombe notamment de surveiller les risques courants, de contrôler les mesures opérationnelles de gestion des risques et de vérifier le respect des contrôles internes. En cas de violation de procédures ou de dépassement de limites, il lui reviendra de reporter les divers problèmes à la direction.

## Le système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) est défini comme l'ensemble des activités, méthodes et mesures, ordonnées par le conseil d'administration et la direction qui servent à garantir un déroulement conforme de la marche des affaires. Les mesures organisationnelles du contrôle interne sont intégrées dans le fonctionnement de l'entreprise, en ce sens qu'elles ont lieu, soit parallèlement à l'activité, soit elles sont situées en amont ou en aval de l'exécution des processus. Les contrôles internes ne sont pas regroupés dans une fonction SCI séparée mais sont intégrés dans les processus. Le SCI est exploité à tous les niveaux de TSM et exige un grand sens des responsabilités de la part des collaborateurs.

## Politique de risque

TSM attache un soin particulier à la gestion des risques, puisque cela constitue un pilier essentiel de ses activités.

Les risques stratégiques, notamment le risque de marché, sont revus et évalués annuellement par le comité de direction.

Le risque d'assurance est, quant à lui, principalement évalué avec le modèle standard du SST. Ce risque se doit de rester dans des mesures ne mettant pas en péril la société. Pour ce faire, le conseil d'administration fixe annuellement un ratio SST minimum à ne pas franchir.

Enfin, les risques opérationnels sont régulièrement identifiés et traités par le SCI. Leur maîtrise par l'ensemble du personnel vise à ne tolérer aucun risque, ou cumul de risques, qui puisse impacter de manière significative le résultat annuel de la société ou son image.

# Profil de risque

## Risques d'assurance

---

En matière de souscription de risques, TSM Compagnie d'Assurances développe une politique de long terme basée sur une relation de fidélité, de stabilité avec ses clients ou apporteurs, tout en tenant compte de son objectif principal : la rentabilité des affaires.

TSM dispose de souscripteurs compétents à La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Zürich et Genève. Les souscripteurs confirmés ont acquis une grande expérience dans tous les domaines de leurs branches. La hiérarchie plate avec des circuits décisionnels courts permettent ces échanges de compétences.

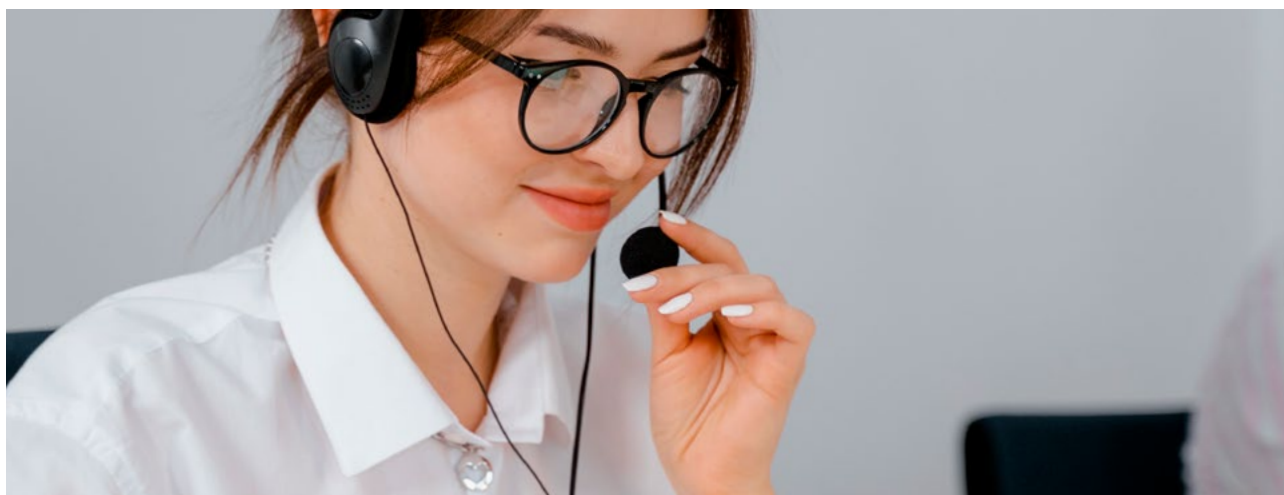
– Connaissance et sélection des risques

Pour les nouvelles affaires, cette approche passe par une bonne connaissance des risques. En fonction de l'importance de l'affaire, celle-ci peut être acquise par une inspection du site et/ou par une documentation détaillée. On évaluera la qualité du risque, la probabilité de survenance et le coût d'un sinistre potentiel ainsi que la prévention et la protection mise en place par le client.

La sélection des affaires est basée sur :

- Segment : Contrôler que l'affaire ressorte bien des secteurs d'activités de TSM (risques d'entreprises essentiellement)
- Historique : Rechercher le motif de la présentation du risque à TSM et se renseigner sur la situation juridique, financière, morale et sur la qualité du management du prospect. Chercher le coût et la fréquence des sinistres
- Capitaux et SMP : Connaître les capitaux à assurer et leur adéquation avec les risques à garantir ainsi que le Sinistre Maximum Possible
- La prévention et protection
- La qualité financière et morale
- Les antécédents (sinistralité, garanties et franchises)
- L'implication du client dans l'identification du risque
- La sensibilité du client au risque subjectif (moral hazard).

La quantification du risque d'assurance est traitée dans le chapitre «G. Solvabilité».



## Risques de marché

---

Afin de réduire les risques de marché, les directives de placement suivantes sont appliquées :

1. Respecter les directives de la FINMA en matière de fortune liée
2. Protéger le capital par une politique prudente de choix des investissements et de leur diversification
3. Rechercher un rendement régulier des fonds placés
4. Surveiller la réputation des intermédiaires financiers et le rating des banques dépositaires
5. Évaluer les risques de crise des marchés financiers
6. Assurer en tout temps qu'aux besoins de liquidités fluctuant de la société correspondent des placements réalisables dans des délais utiles

Pour ce faire, le comité de placement a les objectifs et les responsabilités suivants :

- Objectifs
  - a. La gestion du comité de placement a pour but la préservation du capital avec un objectif de rendement raisonnable à moyen terme.
  - b. Périodiquement le comité de placement réévalue le rendement recherché dans le cadre des placements.
  - c. Le comité de placement prépare un reporting détaillé des résultats obtenus qu'il adresse, régulièrement, au conseil d'administration.
- Le comité de placement a la responsabilité des tâches suivantes:
  - Proposer la stratégie de placement et la soumettre au conseil d'administration qui l'approuve et/ou la modifie (Voir Annexe 1 «Stratégie de placement»).
  - Mettre en place la stratégie établie, en contrôler la pertinence et l'adapter si besoin en rapportant alors au conseil d'administration sur les adaptations effectuées.
  - Étudier et décider de l'allocation tactique d'actifs, selon l'univers de placement, puis la mettre en place par la sélection des instruments de placement. Pour ce faire, il peut octroyer des mandats, dont il est responsable du suivi, à des mandataires externes. Les mandats peuvent être octroyés sous la forme de mandats de gestion, de mandats de conseil ou de mandats de dépositaire. Il est également possible d'octroyer des mandats visant à l'établissement de reportings et/ou de conseil.
  - Veiller à ce que tous les fonds soient déposés auprès de banques dépositaires de qualité en Suisse.
  - Veiller à ce que les placements soient effectués de telle manière que la société puisse disposer des fonds nécessaires à son activité d'assurance dans un délai de trente jours.
  - Veiller à ce que les véhicules de placement sélectionnés soient négociables sur le marché.
  - Évaluer régulièrement les prestations et services des banques dépositaires et des gestionnaires et, selon les besoins, modifier les mandats ou dépôts confiés.
  - Valider les orientations des gestionnaires mandatés lors de l'utilisation de produits dérivés, puis contrôler les opérations réalisées. Par produit dérivé, il faut comprendre, notamment,



les opérations de change de devises à terme utilisées pour la protection des investissements effectués en devises étrangères. Les produits dérivés ne seront utilisés que dans un but de protection du bilan et pas dans un but spéculatif qui est formellement interdit par le conseil d'administration.

- Surveiller de manière continue les limites inhérentes à la fortune liée, par l'intermédiaire de reportings mensuels (Annexe : « Contrôle de la couverture de la fortune liée au jj.mm.aaa), et prendre régulièrement les mesures nécessaires afin de corriger les éventuels dépassements.

La quantification du risque de marché est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ». Risques de crédit

Pour TSM, les risques de crédit concernent avant tout ses cessions en réassurance. Pour y palier, les procédures suivantes sont appliquées :

- Rating minimal : A- pour les sociétés bénéficiant d'un rating
- Méthode de sélection : Sécurité et compétences des réassureurs dans les branches pratiquées par notre société
- Branches court terme : Utilisation des cash loss pour les sinistres réassurés qui permet de détecter très rapidement les risques de crédit
- Utilisation d'un courtier de réassurance professionnel disposant d'un excellent réseau

La quantification du risque de crédit est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ».

## Risques opérationnels

---

Les principaux risques opérationnels sont les suivants :

- La sélection de mauvais risques amenant à une mauvaise sinistralité
  - Risque limité par des analyses approfondies des risques
- La souscription de risques non-réassurés ou ayant une valeur d'assurance dépassant les limites des traités de réassurance
  - Risque contrôlé par le règlement de signature et par des contraintes informatiques
- Défaillance d'un réassureur
  - Recours à des réassureurs d'un rating minimal imposé
- Une dépendance trop forte à un fournisseur (réassurance, informatique). Une disparition de ce dernier pourrait mettre en péril la société.
  - La société veille à limiter à la concentration des activités auprès d'un même fournisseur

## Autres risques importants

---

- Concentration du risque immobilier
  - Ce risque est évalué annuellement dans le cadre du SST et l'ORSA
- Cumul de sinistres
  - Impact potentiel également évalué dans le SST et dans l'ORSA

# Évaluation

## Valeurs de marché

---

### IMMEUBLES

Les immeubles regroupent 3 bâtiments.

Le premier immeuble est un bâtiment locatif de 12 appartements à Cernier, dont la construction a été terminée en août 2013. Son coût de construction s'est élevé à CHF 4'850'000, coût amorti d'un amortissement cumulé de CHF 618'000. Une valeur de CHF 4'232'000 est donc portée au bilan statutaire au 31 décembre 2023. Le 22 septembre 2020, l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par le bureau PIMM Immobilier Sàrl, qui a estimé sa valeur vénale à CHF 5.3 millions. Cette valeur est définie comme valeur de marché.

Les deux autres immeubles abritent notamment le siège de la société. Ces immeubles abritent les locaux de TSM, ainsi que les locaux commerciaux en location. Ces deux bâtiments ont fait l'objet d'une expertise le 1er septembre 2020 par Bolliger Immobilier, qui a estimé leur valeur vénale à CHF 9.306 millions. Par conséquent, cette estimation est utilisée comme valeur de marché. Le montant comptabilisé au bilan statutaire pour ces deux immeubles est de CHF 7'965'000. Il se décompose entre la valeur comptable de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 41 de CHF 1'536'542 et du prix d'achat de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 43 (CHF 1'637'185) augmenté du coût final de rénovation (CHF 6'737'870), diminué d'un amortissement de CHF 1'946'597.

### PARTICIPATIONS

La valeur de marché de la participation d'Inno Cap Insurance PCC Ltd, Guernesey, correspond aux fonds propres « publiés » par Inno Cap au 31 décembre 2023, soit CHF 4'719'814, alors que sa valeur statutaire se limite au montant de son capital social de CHF 1'250'000. TSM étant l'unique actionnaire d'Inno Cap, cette approche pour la détermination de la valeur de marché est justifiée.

Les comptes au 31 décembre 2023 d'Inno Cap sont annexés au présent rapport (« TSM – SST 2024 - Comptes Inno Cap au 31.12.2023.pdf »).

Au bilan statutaire, une participation de CHF 702'428 dans AutoMate Insurance AG figure également. Sa valeur de marché est toutefois, dans une vision prudente, considérée comme nulle. La variation de la valeur au bilan statutaire provient d'une cession partielle des parts détenues au sein de AutoMate Insurance AG.

### ACTIFS BOURSIERS

La valeur de marché des actifs suivants correspond à leur valeur boursière :

- les actions ;
- les fonds de placement ;

Pour les suivants, la méthode de l'actualisation des cash-flow futurs est utilisée conformément aux prescriptions de la FINMA :

- les obligations ;
- les fonds de placement en obligations ;

### PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les cash-flows futurs de la part des réassureurs dans les provisions techniques sont escomptés avec le taux sans risque afin de déterminer la valeur conforme au marché de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

## HYPOTHÈQUES

Les hypothèques sont reprises à leur valeur statutaire. En effet, il s'agit uniquement de prêts accordés sous forme d'hypothèques en premier rang à taux variable, principalement en faveur des membres du personnel. Le risque de défaillance est quasi nul vu le rapport entre le montant du prêt et la valeur de l'objet mis en gage.

## AUTRES ACTIFS

A l'instar des hypothèques, tous les autres actifs ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire. Précisons que les rares créances irrécupérables sont comptabilisées en pertes au fur et à mesure que l'information parvient à TSM.

## Valeur des actifs ventilés en classe d'actifs

Actifs	Bilan statutaire	Réserves latentes	Bilan à la valeur de marché
Immeubles	12'197'000	2'409'000	14'606'000
Participations	1'952'428	2'767'386	4'719'814
Obligations	14'385'645	737'888	15'123'533
Hypothèques	1'221'577	0	1'221'577
Actions	1'907'138	1'145'419	3'052'557
Fonds de placement	6'549'336	312'248	6'861'584
<b>Total placement de capitaux</b>	<b>38'213'124</b>	<b>7'371'941</b>	<b>45'585'065</b>
Créance sur instruments financiers dérivés	140'806	0	140'806
Liquidités	25'446'407	0	25'446'407
Part des réassureurs provisions techniques	9'691'170	-79'951	9'611'219
Immobilisations corporelles	338'613	0	338'613
Créances nées d'opérations d'assurances	6'477'301	0	6'477'301
Autres créances	1'256'377	0	1'256'377
Comptes de régularisation	296'879	0	296'879
<b>Total autres actifs</b>	<b>43'647'553</b>	<b>-79'951</b>	<b>43'567'602</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>81'860'677</b>	<b>7'291'990</b>	<b>89'152'667</b>

## Provisions pour engagements d'assurance

Les volumes des provisions pour sinistres en cours statutaires par branche sont les suivants :

	Provisions Brutes	Provisions Nettes
RC Véhicules à moteur	2'202'965	822'394
Casco véhicules à moteur	3'459'047	1'710'722
Biens (choses)	2'034'460	1'328'727
RC	322'100	180'443
Accidents sans LAA	25'983	9'094
Transports	4'148'978	3'471'725
Financement et caution	3'788'509	2'764'166
Protection juridique	0	0
Autres	383'770	299'682
<b>Total</b>	<b>16'365'812</b>	<b>10'586'954</b>

Ces provisions sont déterminées en conformité avec le règlement régissant les provisions techniques de TSM approuvé par la FINMA. En particulier, ce règlement mentionne les principes suivants concernant l'évaluation des provisions pour sinistres en cours :

« Les provisions pour sinistres en cours sont composées des provisions pour sinistres survenus et annoncés (Case Reserves), des provisions pour sinistres survenus et non encore annoncés (IBNR) et des provisions pour frais de gestion des sinistres ne pouvant être imputés aux sinistres individuels (ULAE). »

## Montant minimum

Relevé du SST	SST 2024	SST 2023	SST 2022
Valeur	475'593	487'480	145'439

Le montant minimum reste somme toute assez stable, malgré des risques de crédit et d'assurance en hausse. Leur accroissement est en finalité compensé par un impact des scénarios plus faible.



Votre tranquillité  
d'esprit au cœur  
de notre engagement.



Rapport financier 2023

# Gestion du capital

Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital<sup>69</sup>.

Le statut de coopérative de TSM ne permet pas de planification particulière. De ce fait, TSM doit être prudente et veille à ne pas baisser sa solvabilité en dessous d'un certain niveau.

Structure, montant et qualité des fonds propres<sup>70</sup>.

Capital de garantie	CHF	8'000'000
Réserve légale issue de bénéfices	CHF	4'000'000
Réserve libre issue de bénéfices	CHF	10'000'000
Bénéfice disponible	CHF	1'770'741
Résultat de l'exercice	CHF	2'193'665
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>25'964'406</b>

Au 31.12.2022, les fonds propres de TSM sont composés de:

Changements notables de la période<sup>71</sup>

Néant.

Commentaires sur les différences des fonds propres publiés et ceux évalués de manière proche du marché<sup>72</sup>

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Valeur des placements conforme au marché</b>	Biens immobiliers	14.61	14.61
	Participations	5.34	4.72
	Titres à revenu fixe	13.65	15.12
	Prêts		
	Hypothèques	1.22	1.22
	Actions	3.22	3.05
	Autres placements	6.08	6.86
	Placements collectifs de capitaux	6.08	6.86
	Placements alternatifs de capitaux		
	Produits structurés		
	Autres placements de capitaux		
Total des autres placements	44.12	45.59	
<b>Valeur des autres actifs conforme au marché</b>	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.14	0.14
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée		
	Liquidités	16.64	25.45
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	10.16	9.61
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages		
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
Réassurance active: assurance-maladie			

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions		
<b>Valeur des autres actifs conforme au marché</b>	Assurance directe: autres affaires		
	Réassurance active: autres affaires		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
	Réassurance active: assurance-vie liée à des participations		
	Immobilisations corporelles	0.41	0.34
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		
	Immobilisations incorporelles		
	Créances nées d'opérations d'assurance	4.23	6.48
	Autres créances	1.21	1.26
	Autres actifs		
	Capital non encore libéré		
	Comptes de régularisation	0.08	0.30
	Total des autres actifs	32.87	43.57
<b>Total valeur des actifs conforme au marché</b>	<b>Total de la valeur des actifs conforme au marché</b>	<b>76.99</b>	<b>89.15</b>
<b>Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	22.37	38.76
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages	15.94	16.14
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
	Réassurance active: assurance-maladie		
	Assurance directe: autres affaires	6.42	22.62
	Réassurance active: autres affaires		
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
Réassurance active: assurance-vie liée à des participations			
Montant minimum	0.49	0.48	
<b>Valeur des autres engagements conforme au marché</b>	Provisions non techniques	0.60	1.97
	Dettes liées à des instruments de taux		
	Dettes sur instruments financiers dérivés	4.46	4.31
	Dépôts résultant de la réassurance cédée		
	Dettes nées d'opérations d'assurance	15.87	6.09
	Autres passifs	0.59	1.70
	Comptes de régularisation	0.84	0.77
Dettes subordonnées			
<b>Total valeur des engagements conforme au marché</b>	<b>Total de la valeur des engagements conforme au marché.</b>	<b>45.22</b>	<b>54.08</b>
	<b>Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché</b>	<b>31.77</b>	<b>35.07</b>

\*BEL: Best Estimate of Liabilities





Les actifs, à leur valeur conforme au marché, sont en forte hausse de 15.8%, pour s'établir à CHF 89'152'668. Ceci s'explique par une augmentation marquée des autres actifs découlant d'une expansion des liquidités liée au paiement des primes de la seconde police du nouveau produit Garantie All-Risk. Les placements de capitaux sont eux en légère croissance (+3.3%) explicable par une hausse des obligations et des fonds de placement compensée en partie par le recul des participations et des actions.

Au niveau des fonds étrangers, ces derniers sont en expansion marquée de 19.59 %. Ceci s'explique par des provisions techniques en hausse et surtout par l'augmentation des reports de primes en lien avec le paiement de primes cité ci-dessus.

Dans l'ensemble, ces diverses variations mènent à un accroissement du capital porteur de risque de 10.4% pour se fixer à CHF 35'070'888.

# Solvabilité

La solvabilité a été établie selon le modèle de rapport SST proposé par la FINMA. Le modèle standard est la référence pour les méthodes et paramètres utilisés pour les évaluations.

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	31.77	35.07
	Déductions		0
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base		0
	<b>Capital de base</b>	<b>31.77</b>	<b>35.07</b>
	Capital complémentaire		0
	<b>CPR</b>	<b>31.77</b>	<b>35.07</b>
<b>Calcul du capital cible</b>	Risque technique	5.78	8.72
	Risque de marché	7.46	7.37
	Effets de diversification	-3.80	-5.08
	Risque de crédit	4.02	5.98
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	0.58	4.71
	Capital cible	14.05	21.69
Indications en pourcent		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Quotient SST</b>		<b>226.20%</b>	<b>161.70%</b>

Le capital porteur de risque (CPR), part l'augmentation plus importantes des actifs à la valeur du marché que celle du capital étranger s'accroît de presque 11% pour se monter à CHF 35'070'888.

Le capital cible est lui aussi en forte progression qui s'explique par une hausse du risque de crédit et d'assurance, causées toutes les deux par le nouveau produit «Garantie All Risk AP». Une forte contraction du résultat d'assurance amplifie également la croissance du capital cible, tout comme l'augmentation de l'effet des scénarios. Le capital cible augmente de 54.4% pour s'établir à CHF 21'689'006.

En finalité, le capital cible progresse plus que le capital porteur de risque et entraîne une contraction du ratio SST de plus de 60 points pour se fixer à 161.7%.

Dans le détail du capital cible, le risque de marché de 2023 se monte à CHF 7'459'543 et se décompose comme suit :

Générateur de risque	Impact 2024
Effet de diversification risque de marché	-3'281'796
Risque de marché des intérêts	805'317
dont risque de marché des taux d'intérêts en CHF	469'493
dont risque de marché des taux d'intérêts en EUR	128'986
dont risque de marché des taux d'intérêts en USD	320'000
Risque de marché des Spreads	1'101'817
Risque de marché des taux de change	1'901'821
Risque de marché des actions	2'272'922
Risque de marché des biens immobiliers	2'209'285
Risque de marché - Participations	2'359'849

Le risque d'assurance se découpe quant à lui de la façon suivante :

Expected Shortfall	01.01.2023	01.01.2024	Variation relative
Risque pour sinistres futurs de l'année en cours	5'049'780	7'850'723	55.47%
Risque pour sinistres des années précédentes	1'177'663	1'274'131	8.19%
Autres risques d'assurance (URR)	551'113	718'879	30.44%
<b>Risque technique ou risque d'assurance</b>	<b>3'034'889</b>	<b>8'698'914</b>	<b>186.63%</b>

La forte hausse du capital cible combiné à une expansion du capital porteur de risques beaucoup plus modéré, a entraîné une contraction du ratio SST. Ce dernier se replie de manière importante, à 161.7%.

L'ensemble des données présentées sur la solvabilité correspond à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

La Chaux-de-Fonds, le 30 avril 2024  
TSM Compagnie d'Assurances

**Neuchâtel**

Rue Jaquet-Droz 43b  
2301 La Chaux-de-Fonds

—  
+41 (0)32 911 12 12  
info@tsm.ch

**Vaud**

Centre QG  
Rue de la Chaux 4  
CH - 1030 Bussigny

—  
+41 (0)21 321 42 70

**Genève**

Cours de Rive 2  
CH - 1204 Genève

—  
+41 (0)22 819 44 00

**Zurich**

Birmensdorferstrasse 55  
CH - 8004 Zurich

—  
+41 (0)44 457 20 30  
zurich@tsm.ch



TSM Compagnie d'Assurances  
Société Coopérative

